

Animation Laser

— *

> Pour limiter les rassemblements :

- Chacun devra gréer à sa place de parking habituelle
- Pas de stationnement de véhicule et de bateaux devant le hangar
- L'espace devant le hangar sera destiné aux Lasers « équipe régates jeunes » et Minji
- La mise à l'eau se fait à la cale, aux plages Ouest (restaurant) et Est (Côté grue)
L'un retient les bateaux, l'autre remonte les chariots sur la zone dédiée
- Pour éviter les confusions facilitez l'identification de votre chariot de mise à l'eau.
Numéros de votre stationnement (ou votre nom) lisible !
- Votre présence sera relevée pour la traçabilité.

À bientôt sur l'eau...

La communication de l'Animation Laser